

# Mooncard lève 5 millions d'euros pour atteindre les 200 000 utilisateurs

*Mooncard a trouvé un relai de croissance auprès d'Aglaé Ventures et Raise Ventures ainsi que de plusieurs business angels.*

Temps de lecture : minute

---

22 janvier 2019

Mooncard veut "tuer les notes de frais"... et n'est visiblement pas la seule ! La jeune pousse a su gagner la confiance d'Aglaé Ventures et Raise Ventures ainsi que de plusieurs business angels pour boucler un tour de table de 5 millions d'euros. "Grâce à cette levée de fonds, nous allons pouvoir accélérer notre déploiement et viser 200 000 utilisateurs de carte d'ici 2021", se réjouit Tristan Leteurtre, cofondateur et CEO de Mooncard.

La startup s'arme financièrement dans un marché particulièrement concurrentiel : celui de la gestion des frais professionnels. Mais là où nombre de ses concurrentes ont préféré numériser les notes de frais, Mooncard a imaginé une carte de paiement pré-programmée qui permet aux salariés de régler leurs dépenses professionnelles. L'employeur peut réguler son utilisation selon plusieurs critères (horaires, types de dépenses...). Chaque salarié dispose donc de son propre moyen de paiement, adapté à ses besoins. Et l'ensemble des transactions sont consultables en temps réel et sont conservées dans le cloud pour assurer un suivi optimal.



À lire aussi

Comment Mooncard veut en finir avec les notes de frais (et Excel)

Plus d'un millier d'entreprises françaises se sont déjà laissées tenter, grands groupes comme startups, à l'instar d'Air France, Vinci ou Ledger. *"La solution de Mooncard apporte des gains de productivité énormes aux entreprises françaises et laisse entrevoir des perspectives de développement exceptionnelles sur un marché jamais encore disrupté"*, appuie François Collet, partner de Raise Ventures.

---

Article écrit par Geraldine Russell